



# AMANA ASSURANCES

- Prudence des Comores -

## ATTESTATION N° V-595/22

DUREE..... : DE 12 MOIS DU 14 SEPTEMBRE 2022 AU 13 SEPTEMBRE 2023  
Nom et Prénom ..... : Monsieur FAHIR ANLI  
Date de naissance..... : 21/11/2000  
Lieu de naissance..... : MTE DE HOMBO  
Nationalité..... : COMORIENNE  
Pays de Résidence..... : COMORES  
N° DE CNI..... : 0244933  
DESTINATION..... : LA REUNION  
Téléphone..... : 362-16-46

### GLOBE PARTNER - TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIE

FRAIS MEDICAUX(1)	
Maximum 150 000 € / personne / an	
Chirurgie et hospitalisation	100% des frais réels *
Consultations, pharmacie, analyses, radiographies, actes paramédicaux	100% des frais réels *
Soins dentaires d'urgence	100% jusqu'à 300 € *
Soins dentaires suite à un accident	100% jusqu'à 600 € *
*Pour les étudiants : Dans votre pays d'origine, pendant vos retours pour vacances scolaires les mêmes garanties vous sont acquises en cas d'urgence uniquement avec un maximum de 15 000€	
PREVOYANCE	
Capital décès accidentel	8 000 €
Capital incapacité permanente totale suite à accident	30 000 €
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVÉE	
Sont garantis les dommages causés à autrui pendant la durée du voyage et du séjour	
Dommages corporels	4 575 000 €
Dommages matériels et immatériels	76 000 €
Objets confiés dans le cadre de stages	11 500 €, Franchise : 80 €
ASSISTANCE	
Transport médical	100% des frais réels
Rapatriement sanitaire	100% des frais réels
Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 6 jours	Billet A/R + 80 € par nuit (maxi 8 nuits)
Retour anticipé suite au décès d'un membre de la famille proche	Billet de retour - frais réels
Envoi de médicaments indispensables et introuvables sur place	100% des frais réels
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
Frais de recherche	100% jusqu'à 3000 €
Avance de fonds en cas de vol	jusqu'à 700 €
Assistance juridique	jusqu'à 3 000 €
Avance sur caution pénale	jusqu'à 7 000 €
Rapatriement du corps en cas de décès	Frais réels (frais funéraires limités à 1 500 €)
ASSURANCE BAGAGES	
Pendant le trajet aller / retour	1 150 €

### OPTION - FRAIS D'INTERRUPTION D'ETUDES \*\* (pour les étudiants)

En cas de rapatriement médical ou d'hospitalisation de plus de 45 jours consécutifs Prorata temporis 15 000 € maximum

\*\* L'option frais d'interruption d'études n'est acquise que si elle est dûment désignée sur votre attestation, et sous réserve du paiement de la cotisation correspondante.

(1) Lorsque l'adhérent bénéficie de la sécurité sociale et de tout autre organisme complémentaire, nos remboursements viennent en complément.

En cas de demande d'assistance contactez Mutuaide Assistance :

PAR TÉLÉPHONE • (33.0) 1 45 16 77 18

PAR FAX • (33.0) 1 45 16 63 92

PAR E-MAIL • [assistance@mutuaide.fr](mailto:assistance@mutuaide.fr)

Le soussigné peut demander à la Compagnie communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage de la Compagnie, de ses mandataires, des réassureurs et organismes professionnels.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et que j'accepte les termes de la notice d'information dont je reconnais avoir reçu un exemplaire.

Les compagnies d'Assurance par délégation

Fait à : Moroni

le : 03/10/2022

Le Proposant

Toute proposition doit être signée par le Proposant et cette signature doit être précédée des mots « Lu et approuvé »



Sif D' assurance I.A.R.D ,SARL au Capital de 50.000.000 kmf  
B.P 6187 | Moroni, Oasis - Comores | RCCM : 4466 - B -11  
Tel: 773 20 20 | E-Mail : [contact@amanassurances.com](mailto:contact@amanassurances.com)